MALGRÉ UN DENSE DISPOSITIF SÉCURITAIRE

Les terroristes «signalent» leur présence en Kabylie

Le dernier jour de 2008 a été à l'image de ce que fut l'année sur le plan sécuritaire en Kabylie.

En effet, selon diverses sources bien renseignées sur la question sécuritaire à Tizi-Ouzou et dans sa région, la journée et la soirée de mercredi ont été particulièrement agitées, et ce, même si le dispositif mis en place, comme ce fut le cas à Tizi-ville et toutes ses issues, avait de quoi faire changer les intentions des groupes terroristes sévissant encore dans cette partie du pays. C'est d'abord à la limite d'Akerrou, en allant vers la commune voisine de Yakouren, plus précisément au lieudit Tifrit, soit une soixantaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, qu'un important groupe terroriste, composé d'une vingtaine d'éléments, a dressé un faux barrage vers midi sur un chemin peu fréquenté par les automobilistes.

C'est là qu'a été intercepté un commerçant qui, pour les terroristes, avait le tort de livrer aux militaires des denrées alimentaires. Il le paiera en voyant son fourgon J5 partir en fumée, juste avant qu'il soit libéré. Selon les mêmes sources, il est fort probable que ce groupe soit celui qui a attaqué, le jeudi précédent la caserne de la Protection civile d'Azeffoun. Mercredi toujours, durant la soirée, selon une source bien informée, une dizaine de terroristes, armés de kalachnikovs, ont fait leur apparition dans les environs de la localité de Boudjima, une vingtaine de kilomètres au nord de Tizi.Ils ont fait une incursion dans un bar pour en chasser la clientèle et sommer le propriétaire de fermer son établissement, non sans s'être auparavant livré à leur habituel et haineux discours contre tout ce qui n'est pas conforme à leurs convictions. La même source fera état également de l'explosion d'une bombe, avant les douze coups de minuit, non loin du pont de Thatha, à Oued Ksari, à une vingtaine de kilomètres environ au sud de Tizi-Ouzou. La déflagration s'est produite quelques minutes avant le passage d'un convoi de l'armée au sein duquel aucun élément n'a été touché.

A. M.

ALORS QUE DEUX DE LEURS ACOLYTES ONT ÉTÉ ABATTUS LA SEMAINE DERNIÈRE

Mandat de dépôt pour les cinq terroristes arrêtés à Larbaâ

De sources bien informées, nous avons appris que le juge d'instruction du tribunal de Larbaâ, dans la wilaya de Blida, a placé, mercredi dernier, sous mandat de dépôt les cinq présumés terroristes arrêtés au début de la semaine dernière au lieudit Oued-Allal, à 3 kilomètres au nord de la commune de Larbaâ.

Ils ont été écroués à la prison de Boufarik en attendant leur jugement.

Pour rappel, ces derniers ont été arrêtés suite à un accrochage avec les services de sécurité qui ont abattu deux de leurs acolytes. Les présumés terroristes, qui se trouvaient à bord d'un véhicule, auraient été filés avant d'être neutralisés.

Selon la même source, deux d'entre eux sont originaires de Bougara dans la wilaya de Blida, alors qu'un troisième résidait à Larbaâ. Les deux autres viennent de l'intérieur du pays.

Dans la ville de Larbaâ, les commentaires au sujet de cette arrestation vont bon train, puisque d'aucuns expliquent que leur venue dans cette commune serait justifiée par la récupération d'une somme d'argent cachée dans le cimetière de Larbaâ. Ils vont jusqu'à dire que cette somme serait évaluée à plusieurs milliards de centimes.

H. M.

RESSOURCES HALIEUTIQUES

Création d'une police de la pêche

Une police de la pêche va voir le jour au courant de l'année 2009. L'annonce a été faite par le directeur de la Chambre nationale de pêche au cours de son passage au forum de l'Union générale des commerçants et artisans d'Algérie (UGCAA).

N. M. - Alger (Le Soir) - M. Toufik Rahmani a précisé que les services de police de la pêche seront implantés au sein des directions de wilaya. Cette police mènera une action sur le terrain et fonctionnera en coordination avec les services des gardes-côtes.

Au cours de la conférence de presse à laquelle a pris part le président de la commission nationale de pêche de l'UGCAA, il a été fait état de quelques pratiques illicites à l'exemple de l'usage des explosifs par les pêcheurs. C'est malheureusement une pratique répandue, a précisé le président de la commission de pêche de l'UGCAA.

L'orateur n'a pas manqué de rappeler que l'utilisation de la dynamite cause d'énormes préjudices à la faune et la flore marines. Un bâton de dynamite qui explose dans l'eau possède une quadruple puissance. Toute forme de vie disparaîtra dans un rayon de 4 kilomètres et cela pendant plusieurs années. De même que les bancs de poissons éviteront le passage par les lieux touchés par les explosions. Pour la partie hygiène, il a été demandé le remplacement des casiers en bois par d'autres en plastique. Les casiers en bois sont de véritables foyers de microbes. Ils ne sont jamais lavés. Pis encore, après leur utilisation pour le débarquement du poisson pêché, ils sont abandonnés sur des trottoirs aux chiens, chats, rats et autres insectes. Ils sont par la suite directement réutilisés. Le plus grave est que souvent des restes de poissons demeurent accrochés aux casiers. Ces restes (dont les chiens et les rats n'ont pas voulu) sont mélangés aux poissons fraîchement débarqués des chalutiers pour être vendus aux consommateurs. La nouvelle police de la pêche aura justement pour mission de lutter contre cette pratique. Les lois existent il suffit de veiller à leur application, a-t-on rappelé. Par ailleurs, il a été annoncé que 480 millions de dinars ont été consacrés à la réalisation de 12 marchés de gros de poissons (halles à marée). Les wilayas de Mostaganem, Boumerdès et Skikda ont été sélectionnées pour abriter les premières halles. Ces halles à marée ont pour objectif la réorganisation du marché du poisson. Les halles à marée ont également pour vocation de stabiliser le prix du poisson et la limitation du nombre d'intervenants.

N. M.

AMAR GHOUL SUR LES CHANTIERS DE L'AUTOROUTE EST-OUEST À BOUIRA

Todini, Enaler et Cosider rappelées à l'ordre

Les entreprises Todini, Enaler et Cosider, chargées pour les deux premières de la réalisation de la section de l'autoroute Est-Ouest, Bouira-El Adjiba et le tube nord du tunnel de Aïn-Cheriki (Bouira), pour la troisième, ont été fermement rappelées à l'ordre par le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, suite aux «défaillances» constatées sur les chantiers qui leur sont confiés.

Lotfi Mérad - Alger (Le Soir) - En visite mercredi dans la wilaya de Bouira, Amar Ghoul s'est rendu au niveau du tunnel de Aïn-Cheriki dans la commune de Djebahia où il constatera un «retard» dans les travaux de génie civil du tube nord (sens Bouira-Alger), en dépit d'un niveau d'avancement global du projet estimé à 89%. Devant être achevés en novembre dernier, les travaux de génie civil sont toujours en cours. Aussi, les équipements de sécurité du tunnel qui devaient être réceptionnés vers la fin de l'année écoulée n'ont pas encore été livrés.

Au regard de ce «non-respect des engagements», le premier responsable du secteur donnera un délai de dix jours au représentant de Cosider pour finir les travaux de génie civil, faute de quoi «l'entreprise sera sévèrement sanctionnée», a-t-il averti.

Amar Ghoul invitera les responsables de l'entreprise nationale à prendre exemple du groupement chinois CITIC-CRCC, en charge de la réalisation du tunnel de Bouderbala dans le cadre du lot centre (169 km) de l'autoroute Est- Ouest.

Composé de deux tubes de 1782 et 1795 mètres linéaires, le tunnel, qui a été au programme de la même visite, enregistre un niveau d'avancement de 35%.

Photo : Samir Sid

Sa livraison est prévue pour juin 2009. Il est situé sur le tronçon autoroutier Larbaâtache-Lakhdaria, long de 27,54 km et qui compte 21 ouvrages d'art dont 7 viaducs.

Le taux d'avancement global dudit tronçon atteint 67%. Poursuivant sa visite, Amar Ghoul fera une halte au niveau de la première section entre la sortie est de la ville de Bouira et le lieudit Draâ-Laâtache sur une longueur de quatre kilomètres du tronçon de 23 km reliant Bouira-Ville à El-Adjiba confié en lot unique au groupement algéro-italien Todini-Enaler. Si cette première partie du tronçon autoroutier a été ouverte à la circulation automobile, Amar Ghoul a néanmoins exprimé beaucoup de «réserves» vu que l'infrastructure «n'est pas achevée à 100%».

Là encore, le ministre exprimera son mécontentement en s'adressant aux responsables du groupement Todini-Enaler. «L'entreprise n'aura pas un sou avant d'avoir complété les travaux de finition en totalité», dira-t-il en insistant sur «la signalisation, les équipements de sécurité, les glissières en béton (New Jerzey), les systèmes de drainage des eaux ainsi que le reboisement». Des consignes que ledit groupement est tenu de prendre en considération avant de livrer les trois autres sections du projet qui enregistre un niveau d'avancement de 100% pour la deuxième, 96% pour la troisième et 85% pour la quatrième.

Sur place, Amar Ghoul fixera à trois semaines le délai d'achèvement de la troisième section de 6 km. Enfin, au cours de sa visite, Amar Ghoul inspectera les chantiers du tronçon autoroutier El-Adjiba et limites administratives avec Bordj-Bou-Arréridj sur 16 km, confié au groupement chinois CITIC-CRCC dont le grand viaduc des Bibans enjambant la RN5.

L. M.